



COMMUNIQUE

Les experts électoraux sont des piliers pour la démocratie et la paix dans chaque pays.

L'École de Formation Electorale en Afrique Centrale (EFEAC), centre d'excellence pour la gouvernance et la démocratie de la composante civile de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) basé à Kinshasa, en République Démocratique du Congo (RDC), **vient de lancer du 15 novembre 2023 au 15 février 2024, l'ouverture des inscriptions pour le nouveau « Certificate of Advanced Studies (CAS) », session 2024-2025.**

L'EFEAC va offrir pour la session 2024-2025, deux types de diplôme : un CAS avec un total de 30 ECTS, délivré après six mois de cours en ligne et hybride, ainsi qu'un Master Professionnel (MP), avec un total de 60 ECTS délivré après 18 mois de cours. Les cours vont commencer ensemble avec 12 modules d'avril à octobre 2024. Le MP en cours, session 2023-2024 continue jusqu'au mois d'octobre 2024.

Le CAS et le MP sont des titres de formation continue des hautes écoles modernes et de l'enseignement supérieur européen. Les normes de formation sont fondées sur la doctrine de la FAA, les modules de formation sont les standards de l'ONU, ainsi que les normes de l'Union africaine pour permettre aux apprenants d'être aptes à travailler au sein des missions complexes multidimensionnelles de soutien à la paix au niveau africain et universel.

Les enseignant(e)s sont des professeurs et praticiens électoraux de la RDC, d'autres pays de l'Afrique et de la Suisse. Le partenaire des cours en ligne est le réseau mondial d'éthique « Globethics », basé à Genève.

Les inscriptions se font sur www.efeac.org, sous « s'inscrire ». Les informations relatives au programme des douze modules, à la liste des enseignants, aux détails des conditions, aux procédures et aux frais d'inscription s'y trouvent.

L'EFEAC est une initiative des 11 pays membres de la CEEAC. Elle a été instituée à Libreville en mai 2011, en présence de tous les responsables des Commissions et Administrations électorales de ces pays. Elle a été homologuée Centre d'Excellence de la CEEAC en 2013. L'EFEAC est un établissement d'enseignement supérieur et universitaire autorisé à fonctionner par Arrêté 020 MINESURES/Cabmin/BCL/CD/2012 du 30 /2012 et agréé par Arrêté no 394 MINESU/Cabmin/MNB/RMM/2022 du 14/9/2022, portant admission à l'agrément lui permettant de délivrer des titres académiques reconnus.

Devenez un expert, une experte d'élection de ton pays

Pour les renseignements supplémentaires :

Pr Ferdinand Kapanga, Secrétaire Général Académique, +243 815 435 224

Pr. Christoph Stuckelberger, Directeur Général, +41 79 419 68 12,

Mathilde Akakashi, Chargée de communication, +243 892 263 596